

# Obtenir des compétences de base en prévention des risques professionnels

*Animé par le secteur formation*



## Publics

Toute personne en charge d'une mission de prévention des risques professionnels et toute personne devant valider des compétences de base en prévention pour pouvoir s'inscrire à certaines formations.

## Objectif

Acquérir les connaissances et outils de premier niveau pour agir sur les risques professionnels.

## Contenu

La situation de l'entreprise au regard de la prévention de risques :

- les objectifs généraux de la prévention,
- la situation de l'entreprise par rapport à son secteur d'activité.

Les acteurs internes et externes de la prévention.

Les risques d'atteinte à la santé des personnes :

- les composantes d'une situation de travail liées au risque,
- l'Outil d'Identification des Risques.

Les mesures de prévention des risques professionnels : proposition, hiérarchisation, mise en œuvre, suivi.

La sémantique et les modélisations nationales de base concernant l'accident du travail et la maladie professionnelle.

## Méthodes pédagogiques

Exercices d'application.

Études de cas.

## Durée

2 jours soit 14 heures.

## Validation

A l'issue de cette formation une attestation de fin de formation sera remise aux stagiaires.

## Modalités d'inscription

Inscrivez-vous sur :

<http://www.carsat-sudest.fr>

Espace : [Entreprise](#)

Rubrique : [Formation en prévention](#)